

Le Communiqué du Conseil des ministres du 7 janvier 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 07 janvier 2015, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a adressé ses meilleurs vœux à la Oumah islamique et à la communauté musulmane nationale, à l'occasion de la commémoration du Maouloud, marquant l'anniversaire de la naissance du Prophète Mouhamed (PSL).

A cet égard, il a adressé ses remerciements au Khalife Général des Tidianes, à toute la famille de El Hadji Malick SY et à l'ensemble des populations de Tivaouane pour l'accueil exceptionnel qui lui a été réservé lors de son déplacement dans la cité religieuse, le 26 décembre dernier.

Le Président de la République a, également, réitéré sa profonde gratitude et sa très haute considération à toutes les familles religieuses du Sénégal, qui contribuent, de manière significative, à consolider, dans la communion, la paix, la stabilité et la prospérité de notre pays.

Le Président de la République, informé de l'attentat contre le journal français « Charlie Hebdo », a condamné fermement cet acte criminel ayant occasionné des pertes en vies humaines et des blessés graves.

En cette douloureuse circonstance, le Chef de l'Etat a présenté ses sincères condoléances au Président François Hollande, au Gouvernement français, aux familles des victimes, et exprimé la solidarité du Gouvernement sénégalais au peuple français, tout en réaffirmant l'engagement du Sénégal dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme sous toutes ses formes.

Abordant le point de sa communication relative à l'intensification des actions gouvernementales, le Président de la République a exhorté le Gouvernement à veiller, en permanence, à l'amélioration de l'attractivité du Sénégal en matière d'investissements privés à travers, notamment, la levée des contraintes structurelles, l'amplification des actions visant un meilleur classement du Sénégal dans les indices internationaux.

Le Chef de l'Etat a, également, invité le Gouvernement à œuvrer à l'amélioration de la qualité des services financiers, tout en poursuivant les efforts d'encadrement du secteur informel et sa valorisation optimale dans la création de richesses, dans le cadre d'un dialogue soutenu avec le secteur privé national.

Abordant le point de sa communication consacré à l'urgence de la restructuration et de la relance du Groupe Sénégal Airlines, le Chef de l'Etat a réaffirmé l'importance toute particulière qu'il attache à la mise en œuvre d'un Plan d'urgence pour la restructuration et la relance de Sénégal Airlines, dans la perspective de la mise en service prochaine de l'Aéroport international Blaise Diagne.

Au titre de son agenda, le Chef de l'Etat a évoqué, entre autres activités, la journée nationale de l'Elevage, qu'il a présidée, le 30 décembre 2014, à Fatick, pour remercier et féliciter les populations ainsi que les acteurs du secteur, notamment le Ministre chargé de l'Elevage, les associations d'éleveurs, les organisations patronales pour leur mobilisation exceptionnelle et la qualité des initiatives engagées dans le cadre du renouveau de l'Elevage.

Dans son propos liminaire, le Premier Ministre a tenu à présenter au Président de la République, en son nom personnel et au nom du Gouvernement, ses vœux ardents de santé, de prospérité et de bonheur, avant de lui adresser ses vives félicitations pour son brillant message à la Nation du 31 décembre 2014.

Evoquant les perspectives de 2015, adossées aux acquis des années précédentes, le Premier Ministre a réaffirmé la détermination du Gouvernement à poursuivre les efforts en vue d'une croissance forte, inclusive et durable, à travers la mise en œuvre diligente des réformes importantes et projets majeurs du PSE, en mettant l'accent sur les défis tels que l'autosuffisance alimentaire, la mise en place d'infrastructures routières de qualité, la création de parcs industriels adaptés, le renforcement de l'hydraulique urbaine et rurale, la relance du tourisme, l'amélioration des classements d'attractivité du Sénégal.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a présenté au Conseil une communication sur la situation internationale, en soulignant les enjeux diplomatiques de l'année 2015 et les positions du Sénégal sur les grands dossiers de la politique internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la situation de la conjoncture économique internationale et nationale marquée par une maîtrise des finances publiques et une bonne progression des indicateurs économiques.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait le point sur la campagne de commercialisation arachidière.

Au titre des textes législatifs et réglementaires le conseil a adopté :

§Le Projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Agence de la Couverture Maladie universelle (la CMU);

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes, portant d'une part sur la nomination de Gouverneurs de Région et Préfets de Département :

§Monsieur Mohamed FALL, Administrateur civil, précédemment Gouverneur de la région de Thiès, est nommé Gouverneur de la région de Dakar, poste vacant ;

§Monsieur Amadou SY, administrateur civil, précédemment gouverneur de la région de Kaolack, est nommé Gouverneur de la région de Thiès, en remplacement de Monsieur Mohamed FALL, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Ibrahima SAKHO, administrateur civil, précédemment Gouverneur de la région de Saint Louis, est nommé Gouverneur de la région de Ziguinchor, en remplacement de Monsieur Cheikh Tidiane DIENG, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§Monsieur Alioune Aidara NIANG, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Pikine, région de Dakar, est nommé Gouverneur de la région de Saint Louis, en remplacement de Monsieur Ibrahima SAKHO, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Moustapha DIENG, Administrateur civil, précédemment Gouverneur de la région de Kédougou, est nommé Gouverneur de la région de Kaffrine, en remplacement de Monsieur El Hadj DIALLO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§Monsieur William MANEL, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Mbour, région de Thiès, est nommé Gouverneur de la région de Kédougou, en remplacement de Monsieur Moustapha DIENG, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Lamine SAGNA, Administrateur civil, précédemment Gouverneur de la région de Louga, est nommé Gouverneur de la région de Kaolack, en remplacement de Monsieur Amadou SY, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Ange FAYE, Administrateur civil, précédemment Gouverneur de la région de Sédhiou, est nommé Gouverneur de la région de Louga, en remplacement de Monsieur Lamine Sagna, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Al Hassan SALL, administrateur civil, précédemment Préfet du département de Rufisque, région de Dakar, est nommé Gouverneur de la région de Kolda, en remplacement de Monsieur Mamadou DIA, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§Monsieur Habib Léon NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Préfet de département de Kédougou, est nommé Gouverneur de la région de Sédhiou, en remplacement de Monsieur Ange FAYE, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Cheikh Kane NIANE, administrateur civil, précédemment Gouverneur de la région de Matam, est nommé Gouverneur de la région de Tambacounda, en remplacement de Monsieur Gabriel NDIAYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§Monsieur Oumar Mamadou BALDE, administrateur civil, précédemment Préfet du département de Thiès, région de Thiès, est nommé Gouverneur de la région de Matam, en remplacement de Monsieur Cheikh NIANE, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Guedj DIOUF, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Linguère, région de Louga, est nommé Préfet du département de Pikine, région de Dakar, en remplacement de Monsieur Alioune Aïdara NIANG, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Jean Baptiste COLY, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Bakel, région de Tambacounda est nommé Préfet du département de Guédiawaye, région de Dakar, en remplacement de Madame Seynabou GUEYE, appelée à d'autres fonctions ;

§Monsieur El Hadj Bouya AMAR, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Kolda, région de Kolda, est nommé Préfet du département de Rufisque, région de Dakar, en remplacement de Monsieur Al Hassan SALL, appelé à d'autres fonctions ;

§Madame Mariama TRAORE, Administrateur civil, précédemment Adjointe au Gouverneur de la région de Dakar, chargée des affaires administratives, est nommé Préfet du département de Saint-Louis, région de Saint-Louis, en remplacement de Monsieur Alioune Badara SAMBE, appelé à d'autres fonctions ;

§Madame Seynabou GUEYE, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Guédiawaye, région de Dakar, est nommé Préfet du département de Guinguénéo, région de Kaolack, en remplacement de Monsieur Mactar DIOP, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Papa Demba DIALLO, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Ranérou, région de Matam, est nommé Préfet du département de Kédougou, région de Kédougou, en remplacement de Monsieur Habib Léon NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Mactar DIOP, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Guinguénéo, région de Kaolack, est nommé Préfet du département de Kolda, région de Kolda, en remplacement de Monsieur El Hadj Bouya AMAR, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Chérif Mouhamadou Makhtar Blondin NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Sédhiou, chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du département de Médina Yorofoula, région de Kolda, en remplacement de Monsieur Mor Talla TINE, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Amadou Bamba KONE, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Tambacounda, région de Tambacounda, est nommé Préfet du département de Linguère, région de Louga, en remplacement de Monsieur Guédj DIOUF, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Diadia DIA, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Thiès, chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du département de Matam, région de Matam, en remplacement de Monsieur Mamadou MBAYE, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Serigne Babacar KANE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Saint-Louis, chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du département de Kaolack, région de Kaolack, en remplacement de Monsieur Baye Oumy GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Amadoune DIOP, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor, chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du département de Ranérou, région de Matam, en remplacement de Monsieur Papa Demba DIALLO, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Mamadou MBAYE, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Matam, région de Matam, est nommé Préfet du département de Bakel, région de Tambacounda, en remplacement de Monsieur Jean Baptiste COLY, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Mor Talla TINE, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Médina Yorofoula, région de Kolda, est nommé Préfet du département de Tambacounda, région de Tambacounda, en remplacement de Monsieur Amadou Bamba KONE, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Baye Oumy GUEYE, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Kaolack, région de Kaolack, est nommé Préfet du département de Mbour, région de Thiès, en remplacement de Monsieur William MANEL, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Alioune Badara SAMBE, Administrateur civil, précédemment Préfet du département de Saint-Louis, région de Saint-Louis, est nommé Préfet du département de Thiès, région de Thiès, en remplacement de Monsieur Oumar Mamadou BALDE, appelé à d'autres fonctions ;

Et d'autre part les nominations ci – après :

§Monsieur El Hadj Amadou NDAO, Diplômé en Relations internationales est nommé Consul général de la République du Sénégal à New-York, aux Etats-Unis d'Amérique, en remplacement de Monsieur El Hadji Sidy NIANG, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§Monsieur Seydou Boubakar BADIANE, Professeur titulaire des Universités, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Agence de la Couverture Maladie universelle (la CMU);

§Monsieur Cheikh Seydi Aboubeker MBENGUE, Anthropologue, Expert en Santé publique est nommé Directeur général de l'Agence de la Couverture Maladie universelle (la CMU);

§Monsieur Cheikh Tidiane DIOP, Inspecteur Principal du Trésor, est nommé Secrétaire général du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, en remplacement de Monsieur Papa Ousmane GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Ibrahima WONE, Administrateur Civil Principal, est nommé Inspecteur Général des Finances ;

§Monsieur Mamadou Oumar BOCOUM, Inspecteur Principal du Trésor, est nommé Agent Comptable des Grands Projets à la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor ;

§Monsieur Moctar Kettani DOUCOURE, Inspecteur Principal des Douanes, est nommé Coordonnateur de la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Aliou NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Ismaïla DIOP, Inspecteur Principal des Douanes, est nommé Directeur du Renseignement et des Enquêtes Douanières, en remplacement de Monsieur Kéba DIALLO, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Abdou Khadre Djeylani NIANG, Inspecteur Principal des Douanes, est nommé Directeur de la Réglementation et de la Coopération Internationale de la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Guidado SOW appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Mamadou GADIAGA, Inspecteur Principal des Douanes, est nommé Directeur des Opérations Douanières, en remplacement de Monsieur Moctar Kettani DOUCOURE, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Aliou NDIAYE, Inspecteur Principal des Douanes, est nommé Directeur du Contrôle Interne de la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Amadou MBODJ, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Papa NDIAYE, Inspecteur Principal des Douanes, est nommé Directeur de la Direction Régionale Sud de la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Habibou DIENG, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Babacar MBAYE, Inspecteur Principal des Douanes, est nommé Directeur de la Direction Régionale Nord de la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Moustapha DIAGNE, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Mouhamadou Moustapha FALL, Inspecteur Principal du Trésor, est nommé Directeur de l'Administration et du Personnel de la Direction Générale des Finances ;

§Monsieur Amadou Birahim GUEYE, Inspecteur Principal du Trésor, est nommé Directeur à la Comptabilité Publique à la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor, en remplacement de Monsieur Serigne Amadou SEYE, appelé à d'autres fonctions ;

§Monsieur Serigne Amadou SEYE, Inspecteur Principal du Trésor, est nommé Directeur du Contrôle Interne à la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor, en remplacement de Monsieur Sidy SOW, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§Monsieur Cheikh NDIAYE, Inspecteur Principal du Trésor, est nommé Directeur du Secteur Public local à la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor ;

§Monsieur Saloum DIOP, Inspecteur Principal du Trésor, est nommé Directeur de l'Informatique de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor ;

§Monsieur Mactar DIAGNE, Economiste, est nommé Secrétaire général de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE SENEGAL), en remplacement de Monsieur Lamine NDIAYE ;

§Monsieur Sidya DJIBA, Ingénieur Géologue, est nommé Directeur Général de l'Agence nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC) ;